



Délibération du Comité syndical N° 921-03-22

**Objet : Affectation
des résultats de
2021**

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars, le Comité syndical du Pays de Pontivy s'est réuni à la salle de l'Evel – A Evellys- Remugol sur convocation de son Président Claude VIET

Etaient présents : GANIVET Laurent, HAMON Stéphane, JARNIGON Michel, LE BOUEDEC Joseph, LE CORF Henri, LE BRETON Bernard, LE STRAT Sylvette, POURCHASSE Michel, ROBIN Guénaël, ROLLAND Benoit, VIET Claude,

LEMEE Yves, MOREL Martine

Etait excusé : Daniel AUDO

Secrétaire de séance : Laurent GANIVET

Date des convocations : 17 mars 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Comité Syndical a arrêté les comptes de l'exercice 2021 en adoptant le compte administratif qui faisait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 55 212.45 €
- un excédent d'investissement de 113 018.59 €

Il est proposé de reporter ces résultats sur le budget 2022 de la façon suivante :


- au chapitre R002, en recettes : solde d'exécution de la section de fonctionnement, reporté de 55 212.45 €
- au chapitre R001, en recettes : solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 113 018.59 €

⇒ **Après en avoir débattu, les membres du Comité syndical approuvent à l'unanimité les affectations de résultats sur le budget 2022 et autorise le Président à signer les documents s'y rapportant.**

Nombre de membres
en exercice : 13

Présents : 11
Absents : 2

Fait à Pontivy,
Le 4 avril 2022
Le Président,
Claude VIET


SYNDICAT MIXTE
DU PAYS
DE PONTIVY